

[Texte]

Mr. Lewis: I am sorry; I misunderstood. This may be very tough to list—I have been concerned in my own mind in studying the subject of trade with developing countries—but what particular areas of commodity could Canada import, assuming that we had the imagination and the will to remove trade barriers? What areas of commodity are we talking about? If one goes out to speak to the Canadian people to persuade them of the need, with which I thoroughly agree, to liberalize our trade with the developing nations, what is it concretely that we are talking about? Are we talking about agricultural products such as sugar and coffee? Are we talking about manufactured products, such as textile goods and leather goods, or are we also talking about some products which are, as it were, more indigenous to those countries.

Professor Helleiner: You have answered your own question quite well. There are many kinds of commodities that would be involved. I think you can break them best into two classes: the primary commodities, agricultural raw materials like sisal, tropical beverages like coffee, tea and cocoa, other tropical agricultural products like sugar. In those cases, however, I would be inclined to argue that the issue is more to improve prices rather than market access. As far as minerals are concerned, most come in already without barriers if any come in at all. With respect to agricultural products the difficulty is in prices to be negotiated through international agreements—The International Coffee Agreement; The International Tea Agreement; the International Hard Fibers Agreement with respect to sisal and other products like that. There will be negotiations on the International Cocoa Agreement.

In all of these the Canadian government could take a firm position in support of the efforts to raise prices. In the sugar case in particular we pay lower sugar prices—considerably lower—than either the United States with its bilateral sugar arrangements or the United Kingdom with the Commonwealth Sugar Agreement. We could very easily improve our performance on the sugar front.

[Interprétation]

M. Lewis: Je regrette, j'avais mal compris.

Il se peut qu'il vous soit difficile de répondre à ma question. Je me suis toujours préoccupé personnellement, lorsque j'étudiais le domaine du commerce avec les pays en voie de développement, quels produits en particulier le Canada pourrait importer, en supposant que nous aurions l'imagination et la bonne volonté pour éliminer nos barrières tarifaires? De quelle catégorie de produits parlons-nous à ce sujet? Si une personne s'adressant au peuple canadien essaie de les persuader du besoin essentiel, à mon avis, de libéraliser notre commerce avec les nations en voie de développement, de quoi parle-t-elle concrètement? Parle-t-elle de produits agricoles comme le sucre et le café? Parle-t-elle plutôt de produits de la fabrication comme ceux du textile, du cuir, ou parle-t-on aussi de certains produits qui, à mon avis, sont davantage propres à ces pays en voie de développement.

Le professeur Helleiner: Vous avez formulé la réponse à votre propre question d'une façon assez exacte. Il y a plusieurs genres de produits qui seraient ainsi impliqués. A mon avis on pourrait les cataloguer en deux classes distinctes: les produits de base, les produits agricoles bruts comme le chanvre, les boissons tropicales comme le café, le thé et le cacao ainsi que d'autres produits agricoles des tropiques comme le sucre. Dans ce cas, toutefois, j'aurais tendance à prétendre que la question en cause est d'améliorer davantage les prix plutôt que l'accès aux marchés. En ce qui a trait aux minéraux, la plupart d'entre eux sont importés sans qu'on leur impose des barrières tarifaires, si toutefois il y en a qui entrent au pays. En ce qui a trait aux produits agricoles, la difficulté réside dans les prix qui doivent être négociés par des ententes internationales, dont l'Entente sur le café, l'Entente internationale sur le thé, l'Entente internationale sur les fibres textiles et d'autres ententes en ce qui a trait au chanvre et d'autres produits de la sorte. Il y aura des négociations qui se poursuivront en vue d'une Entente internationale sur le cacao.

A l'égard de tous ces produits, le gouvernement canadien pourrait prendre une position ferme à l'appui des efforts pour élever les prix. Dans le cas du sucre en particulier nous payons des prix beaucoup moins élevés que les États-Unis, qui ont des ententes bilatérales sur le sucre, ou que le Royaume-Uni qui a une entente sur le sucre avec le Commonwealth. Nous pourrions facilement sans doute améliorer le domaine de nos ententes sur le sucre.